



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 15 novembre 2016 Compte-rendu

La maison de quartier du Breuil a accueilli la quatrième réunion du conseil des quartiers du Breuil-Mazicou-Les Fontanelles.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative,
Daniel Gaudefroy, conseiller municipal délégué au quartier Breuil - Mazicou - Les Fontanelles,
Geneviève Perez, adjointe au maire déléguée à la prévention, à la sécurité et à la tranquillité publique,

Roland FOISSAC, élu de l'opposition.

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Cécile ALAUZE
Michel ALIBERT
Aline-Martine BARASC
Jean-Claude BAUGUIL
Marianne BEZIAT
Alain CHATARD
Pierre CROZ
Noël DADY
Agnès DAVID
Mireille DUCHNIAK
Joëlle DUMAS
Jean-Marie GRANIER
Jean-Pierre MALINCONI
Brigitte ORLANDO
Annie PANIS
Marylène PATARIN
Grégory TRESSOL

Nassera BENMEHDI
Claudine DOUMERGUE
Marie-Claude FERREIRA
Véronique GARCIA
Jean-Pierre GARCIA
Joséphine KABORE
Barbara MAGNE
El Kouchi NAGACH
Amal NEZZAL LECOQ
Daniel PASCAL
Pascal PRAGNERE
Nicolas QUESTEL
Jean-Michel QUINTIN
Antoine RENAULD
Catherine VALETTE
Laurent VIGROUX

Etaient excusés :

Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative et Daniel Gaudefroy, conseiller municipal délégué au quartier Breuil – Mazicou – Les Fontanelles, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la quatrième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Laurence Pujol souhaite également faire remarquer la forte mobilisation des Albigeois dans ces instances participatives, les 12 conseils de quartier réunissant en septembre 2016, 592 membres au total dont 34 pour le conseil de quartier du Breuil-Mazicou-Les Fontanelles.

Pour autant, cette mobilisation peut-être variable, chacun n'assistant pas à toutes les réunions. C'est pour ce motif qu'elle a souhaité adresser en juillet dernier un courrier de « re-mobilisation » aux conseillers qui avaient été comptés absents deux fois ou plus sur les trois précédentes rencontres.

Ce courrier avait pour but de rappeler l'attention des conseillers de quartier car le travail fait dans ces instances de démocratie participative ne peut être véritablement efficace sans la participation de chacun. Elle ajoute également que l'organisation des réunions (groupes de travail, buffets) est basée sur le nombre de conseillers par quartier. Aussi, une vision plus juste des participants permettrait à la ville d'ajuster les besoins lors de chaque réunion.

Laurence Pujol annonce le programme du 1^{er} trimestre 2017 et indique que se tiendra une nouvelle série de réunions publiques de quartier dans le but de rencontrer l'ensemble des Albigeois, faire le point sur leurs préoccupations de vie quotidienne dans chaque quartier et ainsi renouveler les sujets pouvant enrichir le travail et la réflexion des conseils de quartier à venir.

Elle précise également que des rendez-vous thématiques seront proposés aux 592 conseillers de quartiers albigeois, dans le même esprit que ce qui avait été fait lors de la première génération des conseils de quartiers afin d'aborder des thématiques transversales aux 12 quartiers et donner la primeur des informations et projets municipaux aux conseillers.

Daniel Gaudefroy présente ensuite la démarche « zéro phyto » portée par l'agglomération faisant ainsi écho à la demande croissante des habitants exprimée lors des permanences de proximité.

Il indique que cette nouvelle approche résulte d'une directive européenne de 2006 visant à limiter la consommation de produits phyto-sanitaires. Il rappelle que la France est le troisième utilisateur mondial de produits phyto-sanitaires (70 000 tonnes / an) derrière les USA et le Japon et le 1^{er} utilisateur européen.

Cette limitation de l'utilisation des produits phyto-sanitaires répond à deux enjeux : environnemental et de santé publique : les résidus de ces produits se retrouvent dans les fruits et les légumes et touchent 93 % des ruisseaux et des rivières en France.

La loi Grenelle de 2006 a transposé en droit français la directive européenne appelant à réduire d'ici 2018 50 % de la consommation des produits phyto-sanitaires.

Cela n'ayant pas fonctionné, la loi française interdira au 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de tous les produits phyto-sanitaires d'origine chimique par les collectivités territoriales.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois ne désherbe donc plus chimiquement les trottoirs et les services techniques sont actuellement en recherche de nouvelles méthodes privilégiant l'intervention manuelle et mécanique.

Dans l'attente, les conseillers de quartier d'Albi sont appelés à être forces de proposition pour organiser d'éventuelles journées citoyennes afin de mener des actions collectives (ex : désherbage d'espaces publics) visant à sensibiliser les habitants.

Laurence Pujol indique que la ville d'Albi s'est distinguée par la remise de deux prix au cours de ces derniers mois :

- le prix de la meilleure ville pour la biodiversité dans la catégorie 20 000 à 100 000 habitants pour ses actions en faveur de l'agriculture urbaine, de la biodiversité mais aussi pour le travail réalisé dans les conseils de quartiers.
- Le prix Territoria d'Or qui honore la démarche de promotion territoriale menée par la ville d'Albi à travers les comités éthiques, les ambassadeurs, les Etats-Généraux etc...

Daniel Gaudefroy rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment aux conseils de quartier et qu'il tient ses permanences de proximité :

**le 1^{er} mardi du mois de 17h30 à 19h
à la maison de quartier du Breuil**

Il souligne le dynamisme de l'association de quartier qui a développé ses propositions d'ateliers de loisirs à la maison de quartier et donne la parole à son président.

Grégory Tressol, président de l'association de quartier du Breuil-Mazicou informe les conseillers que pour les fêtes de fin d'année, un spectacle est proposé aux enfants durant la Saint Nicolas.

Il indique également qu'en partenariat avec les comités de quartier de la Renaudié et de la Madeleine, l'association a préparé le réveillon de la Saint Sylvestre en salle des fêtes de Pratgraussals et que les réservations sont désormais ouvertes.

Daniel Gaudefroy conclue en rappelant aux conseillers l'élection prochaine de la Reine du Carnaval et ses missions auprès des jeunes enfants hospitalisés et des personnes âgées.

Demande de vie quotidienne exprimée lors du conseil de quartier :

Certains conseillers ont demandé la taille des arbres situés sur l'avenue Pélissier.

Cette demande a bien été prise en compte par le service Parcs et Jardins de la Ville d'Albi et l'intervention sera programmée au cours du printemps 2017.

Un travail de réflexion par groupes

Deux groupes de travail sont constitués :

- Valorisation du patrimoine minier du quartier
- Déplacements et évolutions du quartier

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Jean-Pierre Malinconi pour le groupe «Déplacements et évolutions du quartier », et Cécile Alauze pour le groupe «Valorisation du patrimoine minier du quartier».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Valorisation du patrimoine minier du quartier

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Présentation du livret «A la découverte du Breuil» >>>></p> 	<p>Dans la continuité des réflexions et travaux réalisés lors des précédentes réunions sur la valorisation du patrimoine minier du quartier, la maquette finalisée d'un projet de recueil est présentée aux conseillers de quartier.</p> <p>La directrice du Patrimoine et de la Culture explique que ce livret a fait l'objet d'une convention avec le département du Tarn pour la diffusion des illustrations. Elle attire l'attention sur le fait que les photographies et images sont prêtées à titre gracieux et que le livret n'a pas vocation à être diffusé à des fins commerciales.</p> <p>Ce livret a pour but de conserver la trace de l'identité minière du quartier ainsi que de son patrimoine architectural en grande partie créée par l'architecte Léon Daures. Les conseillers accueillent très positivement cette publication et sont sollicités pour une relecture afin de procéder à d'éventuelles corrections ou suggestions complémentaires.</p> <p>Au cours des échanges, il est proposé que la nouvelle rue accueillant de nouvelles résidences (à côté de la rue des Frères Cahuzac) soit renommée Léon Daures, en hommage à ses travaux dans le quartier du Breuil mais aussi dans l'ensemble de la Ville. En date du 19 décembre dernier sur la base de la proposition émise par le conseil de quartier, le conseil municipal a ainsi voté cette nouvelle dénomination de voie. La ville d'Albi travaille à l'organisation d'une inauguration, à laquelle les conseillers seront invités, pour fêter la date anniversaire de la naissance de Léon Daures.</p>

	<p>d'une voie entre le petit chemin de Broucouniès et la RD 90 (entre les établissements Chausson et Escaffre).</p> <p>D'autre part, les conseillers demandent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un passage piéton au niveau de l'arrêt de bus vers Alby Foie Gras (avenue Albert Thomas) - la régularisation par la Ville du foncier sur le petit chemin de Broucouniès (acquisition pour un élargissement futur de voirie).
<p>- Perspective d'extinction partielle de l'éclairage public sur certains secteurs urbains :</p> <p>-Présentation de la démarche portée par l'agglomération > > ></p> 	<p>Les conseillers sont informés de la démarche menée par l'agglomération pour réduire les consommations énergétiques en agissant notamment sur l'éclairage public urbain. L'objectif est de pouvoir réduire la durée d'éclairage sur certains secteurs (zones d'activités et zones résidentielles).</p> <p>Ce programme déjà en cours dans certaines communes de l'agglomération est dans sa phase d'expérimentation. Il intervient dans un contexte où si l'éclairage public n'est pas obligatoire, il incombe à la collectivité l'entretien de celui-ci, une fois installé (10 000 mats et candélabres sur Albi). Actuellement, l'entretien des points lumineux est onéreux et la collectivité dépense plus d'argent en fonctionnement (paiement des consommations électriques) que dans l'investissement de son parc.</p> <p>L'idée est de parvenir à faire des économies afin de renouveler petit à petit le parc lumineux pour pouvoir investir dans des candélabres moins onéreux et plus écologiques.</p> <p>La solution retenue est de tester la restriction de l'éclairage entre 23 h et 5h30 sur les lieux peu fréquentés (notamment par les piétons) de certaines zones urbaines.</p>

Autre proposition émise par les conseillers >>>>>>>>>>>>

Les conseillers font part de leur souhait que l'arrêt de bus de la rue Gaston Bouteiller soit déplacé vers le candélabre (20 à 30 mètres plus loin).

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi

www.mairie-albi.fr

Renseignements :

service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr